

Direction des services administratifs et du secrétariat général

Québec, le 26 juin 2018

Objet : Demande d'accès à l'information

En réponse à votre demande d'accès du 25 mai dernier, voici le nom des médicaments de la catégorie des opiacés, pour lesquels l'INESSS a reçu des commentaires de l'Association québécoise de la douleur chronique, à l'intérieur de la période prévue de consultation externe du processus d'évaluation des médicaments aux fins d'inscription.

- Buprénorphine (Butrans^{MC})
- Hydromorphone (Jurnista^{MC})
- Tapentadol (Nucyntamc et Nucynta CR^{MC})
- Oxycodone-naloxone (Targin^{MC})
- Tramadol (Zytram XL^{MC})

Si cette réponse ne vous convient pas, vous avez droit de recours en révision devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'accepter nos meilleures salutations.

La directrice des services administratifs et du secrétariat général,

Caroline Roy, CPA, CMA, M.Sc.

p. j. 1